

« BIEN VIEILLIR SUR SON TERRITOIRE » : ENTRE PRÉOCCUPATIONS, ATTENTES ET MÉCONNAISSANCES, DES MAIRES TRÈS ATTENDUS

Mathieu Alapetite, Stewart Chau

09/02/2026

Le vieillissement de la population est une préoccupation largement partagée par les Français et met les élus locaux en première ligne. Quel est le premier recours que nos concitoyens envisagent pour être accompagnés avec l'avancée en âge ? Savent-ils vers quels acteurs publics locaux se tourner ? Quel risque d'isolement ou de non-recours aux droits ? Des réponses figurent dans la cinquième vague de l'Observatoire des municipales menée avec l'institut Verian, *L'Opinion* et France Silver Éco, et dont les résultats sont analysés par Mathieu Alapetite, directeur général de France Silver Éco, et Stewart Chau, directeur d'études chez Verian.

[Les résultats complets](#)

Le vieillissement de la population et ses conséquences, une thématique désormais installée dans l'opinion

L'enjeu du vieillissement de la population et ses conséquences semble désormais « installé » au sein des préoccupations des Français. En effet, pour 85% des répondants, l'enjeu du « bien vieillir à la retraite » est « important » et représente un « enjeu » pour 92% d'entre eux. Ces proportions rejoignent désormais les préoccupations principales des Français, exprimées au fil des études, à savoir la santé, le pouvoir d'achat ou la sécurité. Les résultats nous montrent que le sujet devient relativement consensuel au sein des différentes générations. Quand 85% des répondants estiment l'enjeu du vieillissement « important », ce chiffre atteint logiquement 91% chez les 65 ans et plus, sans passer sous la barre des 76% pour les générations plus jeunes (les 18-34 ans, moins directement touchés). Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette tendance de fond :

- la transition démographique devient de plus un sujet de société et d'opinion et suit la même logique que les enjeux écologiques dans le débat public ;
- l'actualité récente, avec le fameux « croisement de courbes » entre la natalité et la mortalité, preuve supplémentaire de la réalité du phénomène de vieillissement de la population ;
- la massification du nombre d'aidants, due à la massification du nombre de personnes âgées, qui a tendance à « universaliser » la thématique.

Ce sujet semble donc désormais avoir sa place dans l'opinion et va donc s'accompagner d'attentes, notamment vis-à-vis de la puissance publique et des élus locaux.

Vers qui se tourner ?

En règle générale, vers les proches

Lorsque l'on interroge les Français, de manière générale, afin de savoir vers qui ils se tourneraient pour être accompagnés au moment de la retraite ou en avançant en âge, il est intéressant d'observer que les proches et l'entourage seraient les plus sollicités (pour 21% des répondants). Ce chiffre est d'autant plus surprenant dans une société où l'on met en avant une tendance à l'individualisme et au repli sur soi.

Se tourner prioritairement vers ses proches amène deux observations :

- si l'on peut penser que les répondants ayant exprimé cette opinion disposent d'un entourage bienveillant et à l'écoute, le recours aux proches représente un vecteur important d'inégalité en fonction de son lieu de vie, de l'éloignement géographique avec des enfants ou petits-enfants ou de sa situation sociale en général ;
- cette tendance à se tourner vers ses proches peut également traduire une défiance envers la puissance publique de manière générale. Ceci pourrait expliquer le fait que l'État n'arrive qu'au pied du podium, à la quatrième place (12% des répondants envisagent de le solliciter). La mairie et le Conseil départemental (disposant des compétences dans le domaine du social) sont identifiés respectivement par seulement 8% et 2% des répondants.

Enfin, il est à noter que 17% des répondants ne savent pas vers qui se tourner. Cette réponse arrive donc en troisième position, devant le Centre communal d'action sociale (CCAS), l'État ou la mairie. Ce taux de non-réponse peut être interprété comme révélant un risque d'isolement, de non-recours aux droits ou de renoncement, faute d'un interlocuteur identifié comme pertinent.

Pour des besoins précis et clairement exprimés, le duo mairie/CCAS plébiscité

Au-delà de la question générale évoquée précédemment, lorsqu'un besoin ou une situation est clairement identifié, la mairie et le CCAS, par ailleurs présidé par le maire, sont clairement identifiés.

Selon les Français interrogés, dans le cas où ils seraient aidants (ou s'ils le sont), pour trouver un accompagnement concernant des démarches administratives, la mobilisation de services d'aide à domicile et d'accompagnement au quotidien, le soutien personnel (répit, conseils, écoute, formations) ou encore la sollicitation d'aides financières ou matérielles, le CCAS est systématiquement dans les acteurs les plus cités (dans les trois premiers), suivi de près par la mairie. Ces résultats résument bien l'articulation entre la mairie et le CCAS, constituant le « bras armé » de la collectivité en matière d'accompagnement social.

Notons que si cet interlocuteur semble bien identifié, comme pour la partie précédente, entre 12% et 15% des répondants ne savent pas vers quel interlocuteur se tourner, positionnant cette réponse en troisième ou quatrième position, avec les mêmes conséquences que celles évoquées précédemment.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

Des territoires adaptés pour « bien vieillir » ?

Se projeter sur son territoire en vieillissant et se demander s'il est adapté ne semble pas être une approche courante pour les Français. Si 61% des répondants considèrent que leur territoire est adapté pour vivre sereinement à la retraite et bien vieillir (50% de « oui, plutôt » et 11% de « oui, tout à fait »), ce chiffre cache néanmoins certaines nuances. Tout d'abord, on constate que 22% ne le considèrent pas adapté, chiffre qui atteint plus d'un tiers des répondants dans les territoires ruraux (35%). Ensuite, 17% ne savent pas s'il l'est ou non, ce qui ne semble pas être une observation positive vis-à-vis d'un territoire où l'on évolue quotidiennement et que l'on connaît *a priori*.

Ces chiffres sont confirmés par le fait d'envisager un déménagement afin de rejoindre un territoire permettant de mieux vieillir. Si à peine plus de la moitié ne considèrent pas cette option (53%), un tiers l'envisagent (33%) et 14% ne savent pas. Ce qui, une fois de plus, n'est pas négligeable. Il est à noter que la tendance à la prévention et à l'anticipation progresse. Quand un tiers des répondants envisagent de déménager pour mieux vieillir ailleurs, les plus jeunes (moins prioritairement concernés) mais également les tranches de la population qui seront bientôt concernées restent bien plus sensibles à la question : 40% des 50-64 ans et 45% des 18-24 ans envisagent cette possibilité de déménager pour leur retraite.

Conclusion

Le vieillissement de la population et plus globalement la transition démographique font désormais partie du débat public. Il s'agit d'une préoccupation des Français, dans leur globalité, qui va mécaniquement générer des attentes fortes vis-à-vis de la puissance publique, notamment dans la période « politique » qui s'ouvre, mais également auprès des acteurs économiques.

Au vu du niveau d'attente exprimé vis-à-vis des maires et des Centres communaux d'action sociale (présidés par ces mêmes élus), les candidats aux élections municipales de mars prochain ne pourront pas faire l'impasse sur ces enjeux. Au regard des résultats exprimés, ils devront apporter des réponses concrètes et une vision de long terme.

Enfin, si le fait que beaucoup de Français se tournent vers leur entourage est le signe d'une société où la solidarité a encore sa place, cette tendance combinée à la proportion importante de Français ne sachant pas vers qui se tourner pour trouver de l'aide ou un accompagnement peut interroger sur les risques d'inégalités sociales ou territoriales, le risque d'isolement ou de non-recours aux droits, notamment au vu des évolutions démographiques et de l'augmentation du nombre de personnes âgées.

Innover, améliorer la visibilité des dispositifs ou encore développer les logiques d'« aller vers » devront faire partie de la feuille de route des candidats pour ces élections municipales.